

ACCUEILS DE LOISIRS

INSCRIPTION

« Mercredis 5^{ème} période : Avril – Mai – Juin et Juillet »

Je soussigné(e) : titulaire de l'autorité parentale,
demeurant à :
désire inscrire mon fils, ma fille date de naissance
(établir une fiche d'inscription par enfant)

Cocher impérativement la structure :

AUNEAU-BLEURY-ST SYMPHORIEN	
AUNAY-SOUS-AUNEAU	
BEVILLE	
CHATENAY	
GUE DE LONGROI	



Pour les mercredis (Cocher les jours retenus)

Mercredi 27/04	<input type="radio"/>	Mercredi 08/06	<input type="radio"/>
Mercredi 04/05	<input type="radio"/>	Mercredi 15/06	<input type="radio"/>
Mercredi 11/05	<input type="radio"/>	Mercredi 22/06	<input type="radio"/>
Mercredi 18/05	<input type="radio"/>	Mercredi 29/06	<input type="radio"/>
Mercredi 25/05	<input type="radio"/>	Mercredi 06/07	<input type="radio"/>
Mercredi 01/06	<input type="radio"/>		

Pour les enfants
ayant un PAI
alimentaire
nécessitant un
panier repas, merci
de cocher la case

(PAI à fournir si pas
en notre possession)

Date limite de retour
06 AVRIL 2022
Sous réserve des places
disponibles.
A retourner avec votre
règlement pour
validation.

➤ *Pour les familles résidant sur le territoire de la CCPEIDF ou sur la Commune d'Umpeau (Tarif avec repas)*

Soitjournée(s) X (votre tarif de base MERCREDI).....€ =€

➤ *Pour les familles dont les deux parents résident hors de la CCPEIDF (Tarif avec repas) :*

Soitjournée(s) X 22,40 € (tarif unique hors com-com) =€

Le Tarif de base est calculé en fonction de votre revenu N-2 et votre taux d'effort (basé sur la composition de votre famille)

Merci de vous référer au document transmis ou de vous rapprocher du secrétariat : secretariat3@pep28.asso.fr - 02 37 31 29 35

POUR TOUTE INSCRIPTION EFFECTUEE SUR CETTE FICHE, LE MONTANT EST DU EN TOTALITE AUX PEP 28 (que l'enfant ait été présent ou non, sauf en cas d'absence pour maladie sur présentation d'un certificat médical à remettre sous 8 jours).

De plus, l'inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement de la structure, téléchargeable sur le site des PEP28 : www.lespep28.org

Afin de valider l'inscription, cette fiche est à remettre au responsable de l'accueil de loisirs le plus rapidement possible **accompagnée du règlement qui sera encaissé la première semaine de chaque période sauf demande contraire de votre part.**

Date + Signature obligatoire des parents :